



REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

**MINISTRE DE L'INTEGRATION AFRICAINE
ET DES AFFAIRES ÉTRANGERES**

CENTRE NATIONAL D'ACTION ANTIMINES

**PROGRAMME DE DEMINAGE
HUMANITAIRE: PRESENTATION DU
SENEGAL SUR L'ASSISTANCE AUX
VICTIMES**

INTERSESSIONS, 18-20 JUIN 2024 GENEVE

Je voudrais tout d'abord adresser les félicitations du Sénégal à Son Excellence, l'Ambassadeur Ly Thuch, Président de la cinquième Conférence d'examen, à l'ISU ainsi qu'à toutes les parties prenantes pour la qualité de l'organisation de cette session et pour la possibilité qui nous est offerte de présenter la situation sur l'assistance aux victimes.

La mise en œuvre de l'assistance aux victimes tient compte du plan d'action d'Oslo.

Au cours des cinq dernières années (2019 - 2023), le Sénégal a enregistré trente-neuf (**39**) victimes de mines civiles comme militaires. Ce qui augmente le nombre total à **870**.

Cependant, des progrès ont été notés dans la mise en œuvre des activités. Sur la base de notre plan d'action, seules 186 victimes présentant des séquelles physiques et ou psychologiques sont prises en charge compte tenu de la disponibilité des ressources.

Les réalisations depuis la 21^{ème} Conférence des Etats Parties, tenue en novembre 2023 concernent:

- la confection d'appareils orthopédiques pour **19** victimes de mines ;

- la réparation d'appareils orthopédiques pour **32** victimes de mines ;
- la prise en charge médicale de **68** victimes pour **149** actes médicaux (radiologie, consultations, analyses, médicaments, etc.).

Il est important de noter la construction d'un nouveau centre d'appareillage au siège de l'ASVM sur financement de la Fondation « American Jewish World Service » (AJWS), de Swiss Ability et de l'USAID. Ce centre, il est important de le dire pourra polariser différents pays à savoir le Sénégal, la Gambie, la Guinée Bissau, etc.

Toutefois, des défis importants restent à être relevés et sont relatifs à la pérennisation de l'appareillage qui aura besoin d'un accompagnement dans le fonctionnement, l'accompagnement psychologique, la réinsertion socioéconomique qui, aujourd'hui, constitue le maillon faible de l'assistance aux victimes.

Monsieur le Président,

permettez-moi, avant de terminer, de saluer le dynamisme de l'association des victimes de mines qui s'active, malgré les difficultés, dans l'action

contre les mines au Sénégal mais également dans les programmes de développement.

Je me réjouis enfin de la franche collaboration entre cette association, le CNAMS et les autres acteurs.

Je vous remercie